

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE9 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (6 ECTS)

- Anglais scientifique : savoir présenter (2 ECTS)
- Insertion professionnelle (2 ECTS)
- Communiquer : savoir présenter, expliquer, argumenter et convaincre (2 ECTS)

UE10 Compétences disciplinaires « Gestion et management de projet » (6 ECTS)

- Évaluation de programmes et de projets (2 ECTS)
- Management et gestion de projet : mise en œuvre (2 ECTS)
- Développement d'outils d'évaluation numérique (2 ECTS)

UE11 Compétences spécialisées « Expertise du champ professionnel spécifique » (18 ECTS)

- Réalisation, interprétation et utilisation des évaluations de la condition physique dans des situations complexes (3 ECTS)
- Expertise, prise de mesure et adaptation du matériel sportif (3 ECTS)
- Stratégie de développement du milieu associatif et sportif (3 ECTS)
- Événement sport et handicap : organisation et/ou prise de responsabilité (3 ECTS)
- Gestion des risques et du sur-handicap (3 ECTS)
- Modélisation musculo squelettique (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE12 Stage de 300h (30 ECTS)

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation initiale

- Titulaire d'une L3 STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) ;
- Titulaire d'une L3 STAPS Entraînement Sportif (ES) ayant le projet de développer une expertise spécifique sur la performance sportive dans le milieu du handicap.
- Professionnel(le) de l'APA ;
- Entraîneur sportifs (titulaire d'une Licence Universitaire) ;
- Professeur d'EPS ;
- Kinésithérapeute ;
- Ergothérapeute ;
- Podologue ;
- Psychomotricien(ne).

Informations inscriptions

Secrétariat STAPS Master/ 01 48 38 88 72 /
sec2-staps@univ-paris13.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

● Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation : Aude-Marie FOUCAUT
Secrétariat du Master : Philippe PASQUEL

Secrétariat pédagogique :

Secrétariat STAPS Master / 01 48 38 88 72 / sec2-staps@univ-paris13.fr

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)
Campus de Villeteuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)
www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villeteuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers
Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

MASTER ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ (APA-S)

Activité Physique, Sport, Handicap et Inclusion (APSHI)

FORMATION
INITIALE

Étudier
à
USPN

OBJECTIFS

Activité Physique, Sport, Handicap et Inclusion (APSHI)

Ce parcours a pour objectif d'offrir une poursuite d'études exigeantes, de qualité et formatrice aux étudiant(e)s des mentions APA-S et Entraînement Sportif de la licence STAPS, que ce soit de l'Université Sorbonne Paris Nord ou des autres universités. Il leur permettra de développer une expertise spécifique et originale sur l'activité physique, dans sa dimension sportive ou non, le handicap et l'inclusion. Les étudiants pourront bénéficier d'un parcours fort de l'expertise de ses intervenants, consolidée par ses partenariats régionaux et nationaux. Ce parcours est notamment adossé à des institutions développant des processus d'intervention et de recherche innovants afin de prendre en compte les ressources singulières des publics en situation de handicap, dans une démarche inclusive et universelle : le Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain (PRISME), l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak (IBHGC), le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés (INI-CERAH), le laboratoire LEPS, le laboratoire Hypoxie et Poumon, le laboratoire EREN, et les unités de médecine du sport de l'AP-HP. L'adossement à ces laboratoires impliqués dans les problématiques de santé, de performance, d'innovation technologiques, aussi bien dans le domaine des sciences humaines que de la vie, assurera non seulement la qualité de la formation, mais permettra aussi aux étudiant(e)s qui le souhaitent, et qui en ont les capacités, de participer puis de développer des projets de recherche pouvant conduire à un doctorat.

Le parcours APSHI contribuera à développer une expertise et un pôle d'attractivité dans le champ de l'activité physique et sportive pour tous, et de l'activité inclusive en Seine-Saint-Denis, axe prioritaire du Département.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont fondées prioritairement sur des considérations d'adéquation avec les attentes des milieux professionnels concernés. L'objectif est de faire acquérir aux étudiant(e)s les compétences inscrites dans les fiches RNCP du Master APA-S. Elles doivent leur permettre d'accéder aux fondamentaux de la recherche et de construire un livret de compétences visant la spécialisation et l'expertise professionnelle dans le champ de la pratique physique et sportive adaptée, de l'inclusion des personnes en situation de précarité, vulnérabilité ou de handicap.

Compétences en :

- Maîtrise des paramètres biomécaniques, physiologiques et bioénergétique des activités physiques et sportives dans des situations complexes
- Maîtrise du cadre législatif, politique, réglementaire et des acteurs des secteurs concernés par le sport, le handicap et l'inclusion
- Maîtrise du comportement mécanique des tissus biologiques
- Maîtrise des mesures et des adaptations des appareillages sportifs
- Accompagnement psycho-social des personnes en situation de handicap
- Management et gestion (de projet, d'équipe, d'évènementiel)
- Conception, mise en œuvre et évaluation de programmes
- Anglais scientifique
- Valorisation et présentation orale et écrite de son action et de ses projets
- Démarche scientifique et mise en place de protocoles de recherche et de R&D.

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- Poursuite d'études**
 - Doctorat de sciences dans les domaines des STAPS
- Insertion professionnelle et métiers visés :**
 - Coordinateur(trice) APA
 - Responsable de réseau, responsable d'équipe
 - Chargé(e) ou chef(fe) de projet
 - Evaluateur(trice) expert(e), classificateur(trice)
 - Intervenant(e) en recherche et développement
 - Intervenant(e) expert(e) dans le milieu de l'activité physique et du sport, individuel ou collectif, dans le milieu du handicap et de l'inclusion
 - Responsable d'activités de formation

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation comprend 520 h de cours et 450 h de stage. Les enseignements sont constitués de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), ainsi que de travaux pratiques (TP).

La formation se déroule sur 2 ans (4 semestres), chacune des années étant constituée de 60 ECTS. Elle comprend 12 UEs dont les cours sont soit mutualisés avec les autres parcours des mentions APA-S ou d'Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS), ou spécifiques par parcours.

La durée du stage est de 150h en M1 (8 ECTS) et 300h en M2 (30 ECTS). Le stage devra se dérouler dans des structures des secteurs de l'APA-S, de l'entraînement, du handicap ou de l'inclusion : fédération, club, fédération handisport, fédération de sport adapté, entreprise, service R&D, organisme privé ou public, national ou international, collectivité territoriale, réseau, association pour la valence professionnelle ; laboratoire de recherche pour la valence recherche. Le stage de M2 déterminera la valence recherche ou professionnelle du diplôme.

Les stages, en accord avec le projet de l'étudiant(e) et la faisabilité de son insertion professionnelle, seront suivis par un(e) enseignant(e) référent(e) qui servira d'intermédiaire entre l'équipe universitaire et les professionnel(le)s. Le stage fera l'objet d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique, de chercheur(euse)s, de professionnel(le)s de l'APA, et des tuteur(trice)s (selon leur disponibilité).

Le projet professionnel sera construit durant la formation avec l'étudiant(e), soit par entretiens, soit par les plateformes d'échanges. L'adéquation de la formation avec les attentes des secteurs d'emploi correspondants sera assurée en intégrant aux conseils de perfectionnement des membres issus des milieux professionnels. Des fora de rencontres entre professionnel(le)s et étudiant(e)s seront organisés.



Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE1 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (6 ECTS)

- Anglais scientifique : comprendre et s'exprimer (2 ECTS)
- Aide à la construction d'un parcours professionnel (2 ECTS)
- Connaissance des secteurs d'interventions (2 ECTS)

UE2 Compétences spécialisées « Méthodologie de la recherche » (6 ECTS)

- Statistiques : méthodologie et outils pratiques (2 ECTS)
- Recherche et analyse critique de l'information scientifique (2 ECTS)
- Construction d'une argumentation et problématisation (2 ECTS)

UE3 Compétences disciplinaires « Gestion et management de projet » (6 ECTS)

- Analyse des politiques de santé (2 ECTS)
- Analyse du cadre législatif et juridique (2 ECTS)
- Conception de protocole, management et gestion de projet de promotion, sportif, associatif ou évènementiel (2 ECTS)

UE4 Compétences spécialisées « Connaissances et analyses scientifique et technique du champ professionnel spécifique » (12 ECTS)

- Adaptations physiologiques à l'exercice (2 ECTS)
- Cinématique et dynamique du mouvement (3 ECTS)
- Analyse qualitative des outils de l'évaluation (3 ECTS)
- Pratique et analyse des disciplines sport et handicap (1.5 ECTS)
- Amélioration de la performance de haut niveau (1.5 ECTS)

SEMESTRE 2

UE5 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (4 ECTS)

- Audiovisuel et outils de communication (2 ECTS)
- La rédaction du mémoire (2 ECTS)

UE6 Compétences spécialisées « Méthodologie de la recherche » (6 ECTS)

- Recherche action et développement (2 ECTS)
- Statistiques : traiter et analyser ses données selon ses objectifs (2 ECTS)
- Synthétiser et rédiger de l'information scientifique (2 ECTS)

UE7 Compétences spécialisées « Connaissances et analyses scientifique et technique du champ professionnel spécifique » (12 ECTS)

- Comportement mécanique des tissus biologiques (3 ECTS)
- Préparation physique des personnes en situation de handicap (3 ECTS)
- Techniques et technologies des appareillages sportifs (3 ECTS)
- Éducation et accompagnement psycho-social de la personne en situation de handicap dans son APS (3 ECTS)

UE 8 Stage de 150h (8 ECTS)